

## Formulaire de « filtration » Environnemental et Social

### Nature et envergure du sous-projet :

Bureau Régional de : Mwali

Intitulé du sous projet : Réhabilitation du caniveau semi couvert à Nioumachoi

Type de sous-projet : Assainissement

Localisation : **Village** : Nioumachoi

**Commune** : Mlédjélé

**Région** : Mlédjélé

Coordonnée Géographique : **Latitude** : 12°22'00"S

**Longitude** : 43°43'00"E

### Objectif du sous-projet

#### Objectif global

- Renforcer la capacité des communautés dans la réalisation de leur sous projet et la gestion de leur développement ;
- Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
- Renforcer la capacité des CPS en matière de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés
- Créer des emplois temporaires ;

#### Objectif global Spécifique

- Remettre le caniveau en bonne état de fonctionnement
- Rétablir les dalles de passage

### Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées :

Bétonner le fond de caniveau, Rejointoyer les parois du caniveau, Fabriquer et poser des dalles.

**Coût estimé du sous-projet** : 15 000 000 KMF

**Envergure du sous-projet** : Superficie : \_\_\_\_ Longueur : 550 ml

**Catégorie** : Réhabilitation

**Ouvrages prévus** : Caniveau-Piste

### 1. Description du sous-projet :

Situé à contre bas d'un bassin versant, le village de Nioumachoi déverse une énorme de quantité d'eau surtout pendant la saison des pluies. C'est dans ce contexte qu'un caniveau long de 550 mètres a été construit en débutant, dans un premier temps, dans la cour de l'école Primaire Publique jusqu'à la place publique de Miramani (250 mètres) non couvert puis le reste de 300 mètres est couvert jusqu'à l'exutoire naturel (la plage).

La première partie de ce caniveau présente plusieurs dangers de conception, d'environnement et de santé publique : le bas de fond est nu et les parois latérales en maçonnerie de moellons non rejointoyé rasant les habitations au côté de la route qui mène directement vers l'école primaire. En plus de la stagnation des eaux, il y a souvent des accidents liés essentiellement aux enfants et les

Handwritten marks: a blue checkmark and a blue signature.

personnes âgées. Le reste du caniveau traverse le milieu de la piste où plusieurs dalles de couverture manquent et les autres sont en mauvaise état.

Au passage du cyclone Kenneth, des charges lourdes venant de la route impasse d'en haut fortement dénivelée ont détruit une partie de la clôture de l'école primaire pour venir se déposer dans le caniveau accélérant ainsi sa dégradation.

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix) :  
Le premier élément de son plan de Développement local est « la lutte contre l'érosion pluvial entraînant la dégradation du milieu d'habitation des quartiers situés en pente
2. Superficie du site de sous-projet : \_\_\_\_\_ / Longueur : 550 ml
3. Statut du site d'implantation du projet :  
Propriété de l'état (domanial/communautaire) : oui. Propriété privée : non
4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet : Déviation d'une partie d'une portion de la route \_\_\_\_\_
5. Nombre de bénéficiaires directs : 2186 Hommes : 2321 Femmes :    N/A    Enfants :
6. Nombre de bénéficiaires indirects : 6741 Hommes : 7158 Femmes :    N/A    Enfants :
7. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires :  
Agriculteurs :    X    Eleveurs :    X    Pêcheurs    X    Autres (précisez) \_\_\_\_\_
8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ?  
Oui :    Non : X  
  
Si oui, nature de l'acte \_\_\_\_\_ Valeur juridique \_\_\_\_\_
9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :  
Nioumachoi est la deuxième ville de Mohéli en terme démographique et économique possédant un potentiel énorme dans les secteurs agricole, élevage et pêche. La population locale se mobilise dans la protection de l'environnement surtout par la présence d'un Parc Marin.

## 2. Environnement Naturel

(a) Décrivez la végétation dans / attenant au site du sous-projet :

La végétation sur site est composée essentiellement de l'herbe.

(b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée :

Le dépôt de sable dans la partie du caniveau non couvert fait pousser des herbes soit environ 120 m<sup>2</sup> de couverture d'herbes qui sera enlevé.

(c) Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (Décrire ci-dessous)

(i) Forêt naturelle intacte : Oui \_\_\_\_\_ Non    +   

(ii) Forêt côtière sur dunes : Oui \_\_\_\_\_ Non    +   

(iii) Forêt riveraine : Oui \_\_\_\_\_ Non    +   

(iv) Mangroves : Oui \_\_\_\_\_ Non    +

(v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

(vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

(vii) Autre (décrivez) :

### 3. Ecologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, telles les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps :

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

(Décrivez)

### 4. Zones protégés

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) :

Oui \_\_\_ + \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 6. Paysage / esthétique

Y a-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 7. Plantes nuisibles envahissantes le long des lignes de distribution

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le recasement involontaire ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la prise involontaire de terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le déménagement ou la perte d'abri ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de l'accès au terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de bien ou d'accès à des biens ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménager vers un autre site ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégées légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne etc) ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 11. Pollution par le bruit des génératrices

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

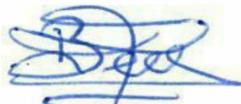
#### Pour les Sous projets IDB

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher	Action
1	Toutes les réponses sont « non »		Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnemental et sociale (PGES)
2	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8		Abandonner car le sous-projet est non éligible
3	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11	X	a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet. b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes environnementales qui risquent d'être affectées

		<p>par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnemental</p> <p>c) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR).</p>
--	--	--

**Etabli par :**

Nom : *Bendjedid Mohamed Dhakoine*  
Titre : *RTI / APDM mwali*

Signature : 

Date : *30/06/2020*

**Validé par :**

Nom : *Abdoul-hat*  
Titre : *RES*

Signature : 

Date : *30/06/2020*



## PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

FICHE ENVIRONNEMENTALE	
Intitulé du projet : Réhabilitation du caniveau semi couvert à NIOUMACHOI	
Localité : Nioumachoi	
Région : Mlédjélé	
Commune : Nioumachoi	
Description du sous projet :	<p>Situé à contre bas d'un bassin versant, le village de Nioumachoi déverse une énorme quantité d'eau surtout pendant la saison des pluies. C'est dans ce contexte qu'un caniveau long de 550 mètres a été construit en débutant, dans un premier temps, dans la cour de l'école Primaire Publique jusqu'à la place publique de Miramani (250 mètres) non couvert puis le reste de 300 mètres est couvert jusqu'à l'exutoire naturel (la plage).</p> <p>La première partie de ce caniveau présente plusieurs dangers de conception, d'environnement et de santé publique : le bas de fond est nu et les parois latérales en maçonnerie de moellons non rejointoyé rasant les habitations au côté de la route qui mène directement vers l'école primaire. En plus de la stagnation des eaux, il y a souvent des accidents liés essentiellement aux enfants et les personnes âgées. Le reste du caniveau traverse le milieu de la piste où plusieurs dalles de couverture manquent et les autres sont en mauvaise état.</p> <p>Au passage du cyclone Kenneth, des charges lourdes venant de la route impasse d'en haut fortement dénivelée ont détruit une partie de la clôture de l'école primaire pour venir se déposer dans le caniveau accélérant ainsi sa dégradation.</p>
<b>Localisation géographique :</b> Le site du sous projet est le caniveau qui débute dans la cour de l'EPP jusqu'à la plage. Cet ouvrage est bordé par des maisons d'habitation et une piste.	
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le micro projet : Le sol, l'air, l'eau, la faune, la flore et l'homme	
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projet :	<b>Phase réalisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Installation de chantier : nuisances et pollutions, précarité sanitaire, dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage, risque de propagation du virus COVID-19, risque de forme de violence basée sur le genre (sexe), Santé, Sécurité, au Travail (SST), risque d'accident lié à circulation des personnes dans le chantier.</li><li>- Génie civil (maçonnerie, béton...) : Eparpillement des sachets des ciments, dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage, dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable</li><li>- Repli de chantier : Modification de la structure du sol et des couvertures végétales, changement de paysage, risques d'accident, pollution, Perturbation d'écoulement d'eau, Erosion</li><li>- Phase d'Exploitation (trafic et entretien périodique) : Pollution sonore de l'air, augmentation de trafic, risque d'accident, augmentation de la production, Risque d'accident,</li></ul>

Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :

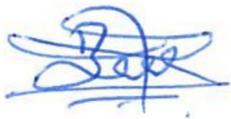
**Phase réalisation :**

- Installation de chantier : Installer le chantier sur des terrains domaniaux, intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, aménager les aires de stockage des matériaux.
- Veuillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, éviter de faire travailler le personnel malade, délimiter le chantier par des panneaux de signalisation. ou des bandes fluorescentes, mettre en place des panneaux de limitation de vitesse à l'entrée et à la sortie du chantier, Sensibilisation sur les VBG, mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG, application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise, sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection ; sensibiliser la population locale afin de réduire la fréquence de circulation sur les lieux de travail
- Génie civil (Béton, maçonnerie...) : Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles, réaménager correctement les aires de gâchage, Interdire le prélèvement du sable dans les plages, sensibiliser la population sur protection du littoral.
- Repli de chantier : Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction, intégrer les bénéficiaires à la protection de l'environnement et à l'entretien de l'infrastructure, mettre en place des panneaux de signalisation ou Bande
- Phase Exploitation : installer des panneaux d'indication, installer des panneaux de signalisation des travaux, mettre les produits de curage et de débroussaillage dans les décharges appropriés et identifiés, exploiter les zones d'emprunt déjà ouvertes.

**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
	Nuisances et pollutions	Installer le chantier sur des terrains domaniaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	400 000
	Précarité sanitaire	Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier	UGP, CP, entreprise	Avant démarrage de travaux	
	Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage	Aménager les aires de stockage des matériaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	

INSTALLATION DE CHANTIER	Risque de propagation du virus COVID-19	Veillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19	Entreprise	Pendant les travaux		
		Éviter de faire travailler le personnel malade,	Entreprise	Pendant les travaux		
		Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation.	Entreprise	Pendant les travaux		
	Risque de forme de violence basée sur le genre (sexe)	Sensibilisation sur les VBG,	Entreprise	Avant le démarrage de travaux		
		Application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise	Entreprise	Avant le démarrage de travaux		
		Mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG	Entreprise	Pendant les travaux		
	Santé, Sécurité, au Travail (SST)	Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection ;	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux		
		Mettre à disposition du chantier une boîte à pharmacie pour les premiers secours	Entreprise	Pendant les travaux		
	BETON ET MACONNERIE (GENIE-CIVILE)	Eparpillement des sachets des ciments	Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
		Dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable	Interdire le prélèvement du sable dans les plages,	CP, UGP, entreprise	Pendant les travaux	NA
Sensibiliser la population sur protection du littoral			Avant et pendant les travaux		NA	

	Dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage	Aménager et réaménager correctement les aires de gâchage	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
REPLI DE CHANTIER	Dégradation, Saleté, Changement du paysage	Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction.	Entreprise	Après les travaux	150 000
EXPLOITATION	Risque d'accident	Installer des panneaux d'indication	Entreprise	Pendant les travaux	25 000
		Installer des panneaux de signalisation des travaux,	CPS	Pendant les travaux d'entretien	Coût compris dans le budget de l'entretien
<b>Total</b>					<b>575 000 KMF</b>
Observations - Remarques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux toutes les soirées à la fermeture du chantier.</li> <li>- Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques de blessures des enfants sur les travaux concernant la portion de caniveau à l'intérieur de la cour de l'EPP</li> <li>- La piste de Nioumachoi existe déjà avant l'installation du parc nationale de Mwali.</li> <li>- Il n'y a pas de risque de destruction du Parc Nationale, néanmoins pendant la visite journalière du site, il est d'usage de vérifier qu'il n'y a pas de pollution/poubelle qui s'échappe dans le Parc</li> </ul>				
Visa					
Etabli par le Responsable technique des Infrastructures Nom : <b>BENDJEDIA MOHAMMED DIAKOINE</b> Signature:  Date : <b>18/08/2020</b>			Validé par le Responsable Environnemental et Social Nom : <b>Abdoulatif</b> Signature:  Date : <b>19/08/2020</b>		
					